

E3A1  
C33  
2007/08  
1  
QL  
P. gouv.

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

---

## CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2007-2008

---

Québec 

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,  
DU LOISIR ET DU SPORT

---

CAHIER EXPLICATIF  
DES CRÉDITS  
2007-2008

---

Québec ☐☐

## **NOTE PRÉLIMINAIRE**

Ce document d'information est principalement destiné aux membres de la Commission parlementaire responsable de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2007-2008.

Deux parties distinctes composent ce document. La première partie est constituée de renseignements généraux et de données financières et statistiques; la deuxième partie comprend l'explication des variations de crédits entre les années financières 2006-2007 et 2007-2008.

Les crédits 2007-2008 tiennent compte de l'ajout au budget 2007-2008 de 30,0 M\$ pour soutenir l'apprentissage des élèves en difficulté.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2007-2008**  
**TABLE DES MATIÈRES**

**PARTIE I**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1.	L'organisation administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport .....	1
1.1	La mission du Ministère .....	1
1.2	Les réseaux d'enseignement.....	2
1.3	L'effectif du Ministère .....	3
1.4	La structure des programmes .....	4
1.5	La structure administrative.....	5
	Annexe I - Structure des programmes 2007-2008 .....	6
	Annexe II - Budgets comparatifs 2006-2007 et 2007-2008.....	8
	Annexe III – Organigramme .....	9
2.	Les crédits du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport en 2007-2008.....	10

**PARTIE II**

**BUDGETS COMPARATIFS 2006-2007 et 2007-2008**

<b>PROGRAMME 01 - Administration et consultation.....</b>	<b>12</b>
Éléments 01 à 08 – Explications.....	14
<b>PROGRAMME 02 - Formation en tourisme et hôtellerie .....</b>	<b>15</b>
Élément 01 – Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.....	16
<b>PROGRAMME 03 - Aide financière aux études.....</b>	<b>17</b>
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts .....	19
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques.....	20
Élément 03 - Autres bourses.....	21
Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études .....	22

<b>PROGRAMME 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire.....</b>	<b>23</b>
Élément 01 - Commissions scolaires.....	25
Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier.....	26
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires.....	27
Élément 04 - Enseignement privé.....	28
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation.....	29
Élément 06 - Aide au transport scolaire.....	30
<b>PROGRAMME 05 - Enseignement supérieur.....</b>	<b>31</b>
Élément 01 - Cégeps.....	33
Élément 02 - Universités.....	34
Élément 03 - Enseignement privé au collégial.....	35
Élément 04 - Service de la dette des cégeps.....	36
Élément 05 - Service de la dette des universités.....	37
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation.....	38
<b>PROGRAMME 06 - Développement du loisir et du sport.....</b>	<b>39</b>
Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole.....	40
Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche.....	41
<b>PROGRAMME 07 - Régimes de retraite.....</b>	<b>42</b>

---

**RENSEIGNEMENTS  
GÉNÉRAUX**

---

# 1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## 1.1 La mission du Ministère

De par sa loi constitutive, le Ministère est investi de la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial et de l'enseignement et de la recherche universitaires, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport, en vue notamment :

- de promouvoir l'éducation, le loisir et le sport;
- de contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude;
- de contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

Le Ministère remplit ainsi sa mission éducative sur la base d'un partage de responsabilités avec les réseaux de l'enseignement, lesquels sont chargés d'offrir les programmes d'études et les autres services éducatifs. Toutefois, dans le cas de l'aide financière aux études et de la sanction des études, le Ministère est en relation directe avec les étudiantes, les étudiants et les élèves.

Le Ministère est également chargé de conseiller le gouvernement en matière de loisir et de sport et d'assurer la cohérence interministérielle dans ces domaines. Sa responsabilité fondamentale consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs concernés, le développement du loisir et du sport, dans un cadre sain et sécuritaire, et à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de toute la population québécoise.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport assume le rôle et les responsabilités que sa loi constitutive lui confère en exerçant six grandes fonctions, qui définissent ses différents leviers d'intervention :

- orienter et planifier les services éducatifs offerts sur le territoire en vue de répondre aux besoins de la population québécoise;
- informer la population sur le rendement du système d'éducation, sur son évolution et sur l'atteinte des objectifs fixés;
- sensibiliser et informer les citoyennes et les citoyens afin qu'ils adoptent un comportement sécuritaire et de qualité dans la pratique d'activités récréatives et sportives;

- contribuer à la formation des acteurs des domaines du loisir et du sport et soutenir ses partenaires pour la mise en place d'un environnement et d'un encadrement de qualité;
- gérer les ressources allouées par l'Assemblée nationale et assurer leur répartition;
- conseiller le législateur et les responsables politiques.

## 1.2 Les réseaux d'enseignement

### **L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire<sup>1</sup>**

Le réseau des écoles publiques est administré par 72 commissions scolaires linguistiques : 60 sont reconnues comme francophones, 9 comme anglophones et 3 comme ayant un statut particulier. Deux de ces dernières offrent principalement des services aux élèves autochtones : la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik.

En 2006-2007, les commissions scolaires dirigeaient 2 383 écoles publiques. De ce nombre, 1 756 établissements offraient l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, 430 écoles donnaient l'enseignement secondaire en formation générale et 197 offraient à la fois l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. À ces établissements s'ajoutaient 195 centres de formation professionnelle et 192 centres d'éducation des adultes.

Pour sa part, le réseau des écoles privées compte, en 2006-2007, 354 établissements. De ce nombre, 231 sont agréés aux fins de subventions et 123 sont titulaires d'un permis sans agrément.

### **L'enseignement collégial<sup>2</sup>**

En 2005-2006, on compte au Québec 113 établissements offrant un programme menant au diplôme ou à une attestation d'études collégiales. Il s'agit de 48 cégeps, de 25 établissements privés subventionnés, dont 2 établissements sous entente internationale (France-Québec), de 29 établissements privés sous permis (non subventionnés), de 11 établissements du réseau gouvernemental (sept conservatoires de musique, deux instituts de technologie agricole, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Collège MacDonald qui relève de l'Université McGill).

### **L'enseignement universitaire**

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire reconnaît au Québec les établissements suivants : l'Université Laval, l'Université McGill, l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal,

<sup>1</sup> Source : DRSI, système GDUNO, 2007-01-09

<sup>2</sup> Source : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/etablisements.asp>

l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le réseau de l'Université du Québec, lui-même, comprend 11 entités juridiques : le siège social, six constituantes, trois écoles supérieures et un institut de recherche.

### **La population scolaire**

En 2006-2007<sup>3</sup>, la population scolaire compte 1 071 858 jeunes à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, incluant la formation professionnelle. De plus, en 2005-2006, on comptait 257 517 adultes, incluant ceux qui étaient inscrits à la formation professionnelle<sup>4</sup>. Dans le réseau collégial, selon les données de l'automne 2005, on dénombrait 188 549 personnes inscrites. Ces données comprennent les inscriptions tant à l'enseignement ordinaire, 159 312, qu'à l'éducation des adultes, 29 237, dans les réseaux public et privé. Enfin, au trimestre d'automne 2006, 261 389 personnes<sup>5</sup> fréquentaient l'université, tous cycles d'études et régimes confondus.

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux études supérieures et à la formation professionnelle au secondaire, le Ministère accorde aux étudiantes, aux étudiants et aux élèves, dont les ressources financières sont insuffisantes, un soutien financier pour la poursuite de leurs études par le Programme des prêts et bourses. Les données pour l'année 2006-2007 indiquent que 132 686 personnes ont bénéficié d'une aide financière; parmi elles, 47 302 ont reçu un prêt seulement, 84 333 ont reçu un prêt et une bourse et 1 051 ont eu droit à une bourse seulement.

## **1.3 L'effectif du Ministère**

Au 1<sup>er</sup> avril 2007, l'effectif autorisé total du Ministère s'établit à 1416 par rapport à l'effectif autorisé total au 1<sup>er</sup> avril 2006 de 1445. Cette baisse de 29 effectifs est due au plan de réduction de la taille de l'État (28) et au transfert d'un effectif dans un autre ministère. De ce nombre, on note 1236 effectifs pour l'administration du Ministère et 180 effectifs pour l'Aide financière aux études. Ce total inclut 56 effectifs pour les trois organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation que sont le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et la Commission consultative de l'enseignement privé.

<sup>3</sup> Les données de 2006-2007 sont provisoires.

<sup>4</sup> Les données de la formation professionnelle pour 2006-2007 ne sont pas disponibles et celles de 2005-2006 sont provisoires.

<sup>5</sup> Excluant les auditeurs et les auditrices, les stagiaires du postuniversitaire et les étudiants et les étudiantes en situation d'accueil. Source : GDEU.

#### 1.4 La structure des programmes

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport exerce sa responsabilité à l'égard des sept programmes suivants :

**Le programme 01 – Administration et consultation** vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

**Le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie** vise à offrir des activités en formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

**Le programme 03 – Aide financière aux études** vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

**Le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire** vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes ou adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

**Le programme 05 – Enseignement supérieur** vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

**Le programme 06 – Développement du loisir et du sport** vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

**Le programme 07 – Régimes de retraite** regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Le tableau de l'Annexe I, présente la structure des programmes du Ministère pour l'année financière 2007-2008.

## 1.5 La structure administrative

L'organigramme du Ministère est présenté à l'Annexe III.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**STRUCTURE DES PROGRAMMES 2007-2008**

<b>PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION ET CONSULTATION</b>	132 521,5	1,0 %
<p>Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.</p>		
Élément 01 -	Direction	
Élément 02 -	Information, communication et administration	
Élément 03 -	Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	
Élément 04 -	Administration de l'enseignement supérieur	
Élément 05 -	Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	
Élément 06 -	Conseil supérieur de l'éducation	
Élément 07 -	Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	
Élément 08 -	Administration du loisir et du sport	
<b>PROGRAMME 02 - FORMATION EN TOURISME ET HÔTELLERIE</b>	21 837,7	0,2 %
<p>Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.</p>		
Élément 01 -	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	
<b>PROGRAMME 03 - AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES</b>	402 581,4	3,0 %
<p>Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.</p>		
Élément 01 -	Bourses consécutives aux prêts	
Élément 02 -	Intérêts et remboursements aux banques	
Élément 03 -	Autres bourses	
Élément 04 -	Administration de l'aide financière aux études	
<b>PROGRAMME 04 - ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	7 794 294,7	58,0 %
<p>Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.</p>		
Élément 01 -	Commissions scolaires	
Élément 02 -	Commissions scolaires à statut particulier	
Élément 03 -	Service de la dette des commissions scolaires	
Élément 04 -	Enseignement privé	
Élément 05 -	Soutien à des partenaires en éducation	
Élément 06 -	Aide au transport scolaire	

<b>PROGRAMME 05 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	4 256 390,9	31,7 %
<p>Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.</p> <p>Élément 01 - Cégeps  Élément 02 - Universités  Élément 03 - Enseignement privé au collégial  Élément 04 - Service de la dette des cégeps  Élément 05 - Service de la dette des universités  Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation</p>		
<b>PROGRAMME 06 - DÉVELOPPEMENT DU LOISIR ET DU SPORT</b>	62 510,3	0,5 %
<p>Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.</p> <p>Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole  Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche</p>		
<b>PROGRAMME 07 - RÉGIMES DE RETRAITE</b>	755 112,0	5,6 %
<p>Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.</p> <p>Élément 01 - Régime de retraite des enseignants  Élément 02 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics  Élément 03 - Régime de retraite du personnel d'encadrement</p>		
<b>TOTAL MINISTÈRE :</b>	13 425 248,5	100%

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Annexe II

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008

Budgets comparatifs 2006-2007 et 2007-2008 \*

(000 \$)

<u>PROGRAMMES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Administration et consultation	129 219,6	132 521,5	3 301,9	2,6
02- Formation en tourisme et hôtellerie	20 613,2	21 837,7	1 224,5	5,9
03- Aide financière aux études	373 903,5	402 581,4	28 677,9	7,7
04- Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	7 518 257,5	7 794 294,7	276 037,2	3,7
05- Enseignement supérieur	3 983 573,1	4 256 390,9	272 817,8	6,8
06- Développement du loisir et du sport	61 260,3	62 510,3	1 250,0	2,0
07- Régimes de retraite	737 741,3	755 112,0	17 370,7	2,4
<b>Total - Ministère</b>	<b>12 824 568,5</b>	<b>13 425 248,5</b>	<b>600 680,0</b>	<b>4,7</b>
 <b><u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u></b>				
- Immobilisations	31 601,6	30 997,5	(604,1)	(1,9)
- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
<b>TOTAL:</b>	<b>170 201,6</b>	<b>169 597,5</b>	<b>(604,1)</b>	<b>(0,4)</b>

\* Les crédits 2007-2008 tiennent compte de l'ajout au budget 2007-2008 de 30,0 M\$ pour soutenir l'apprentissage des élèves en difficulté.

**Ministre**  
Michelle Courchesne

Cabinet de la ministre  
Madeleine Rhéaume

**Sous-ministre**  
Michel Boivin

Vérification interne  
Othman Mzoughi

Direction du Bureau du sous-ministre et Secrétariat général  
Normand Gagné

Bureau des plaintes  
Michel Desgagnés

Affaires juridiques  
Manuelle Oudar

Affaires internationales et canadiennes  
Diane Gagnon

Affaires institutionnelles et autochtones  
Yannick Routhier

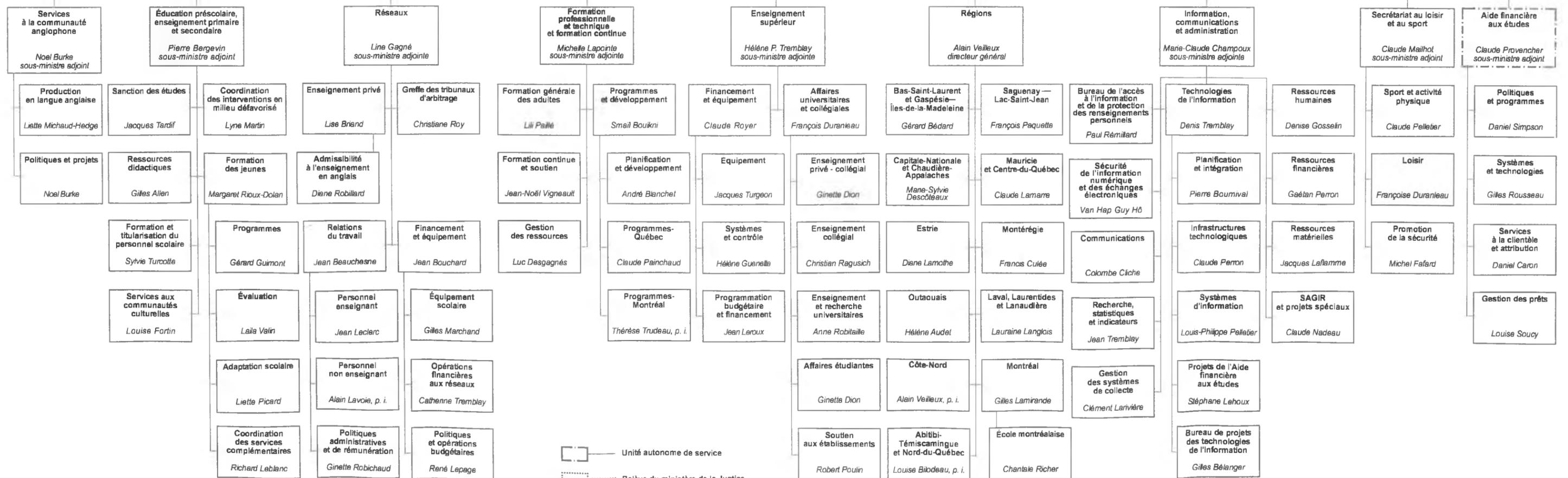
Condition féminine  
Raymonde Villemure

Secrétariat aux affaires religieuses  
Roger Boisvert

Bureau des projets spéciaux  
André Lavigne

Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique  
Sandra Langevin

Droits de recours (aide financière aux études)  
Francine Deschênes



Unité autonome de service  
Relève du ministère de la Justice

p. i. : par intérim

Les numéros d'étage sont indiqués uniquement lorsque les unités sont localisées dans l'édifice Marie-Guyart.

Direction des communications  
N° de dossier : 1000

Original signé par le sous-ministre,  
Michel Boivin, le 25 avril 2007



## 2. LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT EN 2007-2008

### BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses du Ministère totalisera 13 425,2 M\$ en 2007-2008, soit une augmentation nette de 600,7 M\$ par rapport au budget de dépenses de 2006-2007 (Annexe II).

Le budget affecté au programme 01 – Administration et consultation est de 132,5 M\$ et représente 1,0 % du budget du Ministère. Le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie avec un budget de 21,8 M\$ représente 0,2 % du budget du Ministère. Le programme 03 – Aide financière aux études, avec un budget de 402,6 M\$, représente 3,0 % du total ministériel.

Le secteur de l'enseignement, qui regroupe le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire et le programme 05 – Enseignement supérieur, représente 89,7 % du budget du Ministère. Pour chacun de ces programmes, le budget de dépenses est respectivement de 7 794,3 M\$ (58,0 %) et 4 256,4 M\$ (31,7 %).

Le budget affecté au programme 06 – Développement du loisir et du sport est de 62,5 M\$ et représente 0,5 % du budget du Ministère.

Enfin, le programme 07 – Régimes de retraite représente 5,6 % du budget du Ministère avec 755,1 M\$.

Le budget de dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est composé à 98,7 % de dépenses de transfert, répartis entre différents bénéficiaires :

	<u>M\$</u>
▪ Les établissements d'enseignement	11 672,3
▪ Les services de la dette	1 092,1
▪ Les personnes	366,2
▪ Les établissements de santé et de services sociaux	2,6
▪ Les entreprises et organismes d'État	21,8
▪ Les organismes sans but lucratif	96,5
▪ Municipalités	1,4
	<hr/>
<b>TOTAL :</b>	<b>13 252,9</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

Le budget d'investissements du Ministère totalisera 169,6 M\$ en 2007-2008, soit une diminution nette de 0,6 M\$ par rapport au budget d'investissements de 2006-2007 (Annexe II).

Ce budget est réparti entre le programme 01 – Administration et consultation pour 29,6 M\$ (17,4 %), et le programme 03 – Aide financière aux études pour 140,0 M\$ (82,6 %).

---

# **PROGRAMME 01**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 01 - Administration et consultation**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Direction	10 656,2	10 786,4	130,2	1,2
02- Information, communication et administration	57 340,4	58 507,0	1 166,6	2,0
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	33 576,9	34 617,3	1 040,4	3,1
04- Administration de l'enseignement supérieur	9 020,9	9 374,9	354,0	3,9
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	8 608,4	9 016,4	408,0	4,7
06- Conseil supérieur de l'éducation	2 417,9	2 511,1	93,2	3,9
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 155,0	2 168,2	13,2	0,6
08- Administration du loisir et du sport	5 443,9	5 540,2	96,3	1,8
<b>Total du programme 01</b>	<b><u>129 219,6</u></b>	<b><u>132 521,5</u></b>	<b><u>3 301,9</u></b>	<b>2,6</b>
 <b><u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u></b>				
- Immobilisations	28 686,1	29 572,5	886,4	3,1
<b>TOTAL:</b>	<b><u>28 686,1</u></b>	<b><u>29 572,5</u></b>	<b><u>886,4</u></b>	<b>3,1</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 01 - Administration et consultation**

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** **(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	1 383,2
- Équité salariale	583,0
- Divers ajustements relatif à la rémunération et à l'administration	1 335,7

**TOTAL** 3 301,9

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008  
(000 \$)**

**Programme 01 - Administration et consultation**

**POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS, LES EXPLICATIONS DES VARIATIONS SONT LES SUIVANTES :**

<u>ÉLÉMENTS</u>	<b>Indexation salariale</b>	<b>Équité salariale</b>	<b>Divers ajustements</b>	<b>TOTAL</b>
01- Direction	100,7	33,8	(4,3)	<b>130,2</b>
02- Information, communication et administration	383,5	76,3	706,8	<b>1166,6</b>
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	487,8	225,0	327,6	<b>1040,4</b>
04- Administration de l'enseignement supérieur	139,0	57,7	157,3	<b>354,0</b>
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	138,9	76,6	192,5	<b>408,0</b>
06- Conseil supérieur de l'éducation	34,6	27,8	30,8	<b>93,2</b>
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	34,0	13,2	(34,0)	<b>13,2</b>
08- Administration du loisir et du sport	64,7	72,6	(41,0)	<b>96,3</b>
<b>Total du programme 01</b>	<b>1 383,2</b>	<b>583,0</b>	<b>1 335,7</b>	<b>3 301,9</b>

---

# **PROGRAMME 02**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 02 - Formation en tourisme et hôtellerie**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

<u>ÉLÉMENT</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
01- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	20 613,2	21 837,7	1 224,5	5,9
<b>Total du programme 02</b>	<u><u>20 613,2</u></u>	<u><u>21 837,7</u></u>	<u><u>1 224,5</u></u>	5,9

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres ajustements à la rémunération	205,3
- Équité salariale	95,0
- Réinvestissement dans les écoles gouvernementales	90,0
- Remboursement de l'emprunt suite à la réfection du stationnement	191,0
- Compensation pour pertes de revenus durant les travaux de réfection	512,6
- Divers ajustements relatif au fonctionnement	130,6

1 224,5

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
(000 \$)

Programme 02 - Formation en tourisme et hôtellerie  
Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	20 613,2	21 837,7	1 224,5	5,9
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>20 613,2</u></u>	<u><u>21 837,7</u></u>	<u><u>1 224,5</u></u>	5,9

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres ajustements à la rémunération	205,3
- Équité salariale	95,0
- Réinvestissement dans les écoles gouvernementales	90,0
- Remboursement de l'emprunt suite à la réfection du stationnement	191,0
- Compensation pour pertes de revenus durant les travaux de réfection	512,6
- Divers ajustements relatif au fonctionnement	130,6

1 224,5

---

# **PROGRAMME 03**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Bourses consécutives aux prêts	254 070,2	270 519,6	16 449,4	6,5
02- Intérêts et remboursement aux banques	88 544,0	100 336,2	11 792,2	13,3
03- Autres bourses	10 201,7	10 201,7		
04- Administration de l'aide financière aux études	21 087,6	21 523,9	436,3	2,1
<b>Total du programme 03</b>	<u><u>373 903,5</u></u>	<u><u>402 581,4</u></u>	<u><u>28 677,9</u></u>	<u>7,7</u>
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</b>				
- Immobilisations	2 915,5	1 425,0	(1 490,5)	(51,1)
- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
<b>TOTAL:</b>	<u><u>141 515,5</u></u>	<u><u>140 025,0</u></u>	<u><u>(1 490,5)</u></u>	<u>(1,1)</u>

**Programme 03 - Aide financière aux études****EXPLICATIONS DE LA VARIATION****(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Impact de l'entente sur la baisse des plafonds de prêts et autres ajustements découlant des volumes de bourses	16 449,4
- Augmentation du coût en intérêt due à la variation des taux d'intérêt et du volume des prêts en circulation	11 792,2
- Autres facteurs	436,3
<b>TOTAL</b>	<b><u>28 677,9</u></b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
 (000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**  
**Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	254 070,2	270 519,6	16 449,4	6,5
<b>Total de l'élément 01</b>	<b><u>254 070,2</u></b>	<b><u>270 519,6</u></b>	<b><u>16 449,4</u></b>	<b>6,5</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- La variation du budget de dépenses est due principalement à l'augmentation de 13,2 M\$ du volume des bourses suite à l'entente intervenue avec les étudiants au printemps 2005. À clientèle constante, l'augmentation du volume de bourses prévue était de 70,0 M\$ durant l'année d'attribution 2005-2006 pour atteindre 103,0 M\$ en 2006-2007. Compte tenu du chevauchement de l'année d'attribution sur deux exercices financiers, l'impact sur les crédits 2007-2008 correspond au solde de la dernière année. À cela s'ajoutent des montants résultant de l'évolution de la clientèle et de la bourse moyenne totalisant 3,3 M\$.

**TOTAL: 16 449,4**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**

**Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement	8 850,0	9 879,5	1 029,5	11,6
Transfert	68 694,0	79 456,7	10 762,7	15,7
Provisions pour créances douteuses et garanties	11 000,0	11 000,0		
<b>Total de l'élément 02</b>	<b>88 544,0</b>	<b>100 336,2</b>	<b>11 792,2</b>	<b>13,3</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
- Immobilisations	2 000,0		(2 000,0)	(100,0)

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants : (000 \$)

- Augmentation du coût en intérêt due à la variation des taux d'intérêt et du volume des prêts en circulation.	10 262,7
- Augmentation des dépenses d'amortissement du nouveau système CONTACT	1 029,5
- Réévaluation des besoins pour le programme de remise de dette.	500,0

**TOTAL: 11 792,2**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**  
**Élément 03 - Autres bourses**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	10 201,7	10 201,7		
<b>Total de l'élément 03</b>	<u><u>10 201,7</u></u>	<u><u>10 201,7</u></u>		

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**

**Elément 04 - Administration de l'aide financière aux études**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	13 419,8	13 703,3	283,5	2,1
Fonctionnement	7 667,8	7 820,6	152,8	2,0
Transfert				
<b>Total de l'élément 04</b>	<b><u>21 087,6</u></b>	<b><u>21 523,9</u></b>	<b><u>436,3</u></b>	<b>2,1</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

- Immobilisations	915,5	1 425,0	509,5	55,7
-------------------	-------	---------	-------	------

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants:

- Indexation salariale	178,2
- Impact de l'équité salariale	51,0
- Divers ajustements relatifs à la rémunération	54,3
- Nouveaux besoins découlant des coûts de l'entretien du système CONTACT	152,8

**436,3**

---

# **PROGRAMME 04**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Commissions scolaires	6 040 266,2	6 237 382,7	197 116,5	3,3
02- Commissions scolaires à statut particulier	201 044,3	220 942,8	19 898,5	9,9
03- Service de la dette des commissions scolaires	580 439,9	600 721,1	20 281,2	3,5
04- Enseignement privé	409 563,7	432 638,9	23 075,2	5,6
05- Soutien à des partenaires en éducation	36 179,8	40 504,3	4 324,5	12,0
06- Aide au transport scolaire	250 763,6	262 104,9	11 341,3	4,5
<b>Total du programme 04</b>	<b><u>7 518 257,5</u></b>	<b><u>7 794 294,7</u></b>	<b><u>276 037,2</u></b>	<b>3,7</b>

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire****EXPLICATIONS DE LA VARIATION****(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	131 333,1
- Équité salariale	42 098,0
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30)	51 726,9
- Ajout de ressources pour le soutien des élèves et du personnel enseignant	34 400,0
- Ajout de ressources pour soutenir l'apprentissage des élèves en difficulté	30 000,0
- Indexation des autres dépenses	14 851,9
- Service de la dette	20 281,2
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc. )	(48 653,9)

**TOTAL : 276 037,2**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 01 - Commissions scolaires**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	6 040 266,2	6 237 382,7	197 116,5	3,3
<b>Total de l'élément 01</b>	<b><u>6 040 266,2</u></b>	<b><u>6 237 382,7</u></b>	<b><u>197 116,5</u></b>	<b>3,3</b>

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	122 546,4
- Équité salariale	39 017,0
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30)	50 436,0
- Ajout de ressources pour le soutien des élèves et personnel enseignant	34 400,0
- Ajout de ressources pour soutenir l'apprentissage des élèves en difficulté	30 000,0
- Indexation des autres dépenses	8 661,2
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc. )	(87 944,1)

**TOTAL : 197 116,5**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	201 044,3	220 942,8	19 898,5	9,9
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>201 044,3</u></u>	<u><u>220 942,8</u></u>	<u><u>19 898,5</u></u>	9,9

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	1 363,6
- Équité salariale	257,0
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30)	705,9
- Indexation des autres dépenses	1 001,7
- Immobilisations	7 845,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc. )	8 725,3

**TOTAL:** 19 898,5

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
(000 \$)

Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire  
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	580 439,9	600 721,1	20 281,2	3,5
<b>Total de l'élément 03</b>	<u><u>580 439,9</u></u>	<u><u>600 721,1</u></u>	<u><u>20 281,2</u></u>	3,5

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre du remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement 20 281,2

**TOTAL: 20 281,2**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 04 - Enseignement privé**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	409 563,7	432 638,9	23 075,2	5,6
<b>Total de l'élément 04</b>	<b><u>409 563,7</u></b>	<b><u>432 638,9</u></b>	<b><u>23 075,2</u></b>	<b>5,6</b>

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	7 423,1
- Équité salariale	2 824,0
- Augmentation du temps d'enseignement (1h30)	585,0
- Indexation des autres dépenses	551,9
- Laboratoires de sciences au secondaire	7 260,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, vieillissement du personnel, revenus généraux, etc. )	4 431,2

**TOTAL: 23 075,2**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	36 179,8	40 504,3	4 324,5	12,0
<b>Total de l'élément 05</b>	<b><u>36 179,8</u></b>	<b><u>40 504,3</u></b>	<b><u>4 324,5</u></b>	<b>12,0</b>

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Révision des besoins du Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation (PACTE)	3 250,0
- Révision du niveau des besoins de certaines activités	782,5
- Indexation des autres dépenses	292,0

**TOTAL : 4 324,5**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**Élément 06 - Aide au transport scolaire**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	250 763,6	262 104,9	11 341,3	4,5
<b>Total de l'élément 06</b>	<u><u>250 763,6</u></u>	<u><u>262 104,9</u></u>	<u><u>11 341,3</u></u>	4,5

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des autres dépenses	4 345,1
- Divers autres facteurs de croissance (variation de l'effectif scolaire et autres ajustements)	6 996,2

**TOTAL :** 11 341,3

---

# **PROGRAMME 05**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
01- Cégeps	1 286 187,1	1 379 071,3	92 884,2	7,2
02- Universités	2 142 611,7	2 292 174,5	149 562,8	7,0
03- Enseignement privé au collégial	82 750,3	88 139,6	5 389,3	6,5
04- Service de la dette des cégeps	202 609,8	202 994,5	384,7	0,2
05- Service de la dette des universités	263 808,1	288 341,9	24 533,8	9,3
06- Soutien à des partenaires en éducation	5 606,1	5 669,1	63,0	1,1
<b>Total du programme 05</b>	<u><u>3 983 573,1</u></u>	<u><u>4 256 390,9</u></u>	<u><u>272 817,8</u></u>	<b>6,8</b>

**Programme 05 - Enseignement supérieur****EXPLICATIONS DE LA VARIATION (000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	49 688,7
- Équité salariale	7 600,0
- Variation et recomptage de l'effectif étudiant	6 683,5
- Indexation des autres dépenses	11 103,1
- Réinvestissement dans les études supérieures	119 910,0
- Services de la dette (collégial et universitaire)	24 918,5
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts et autres)	52 914,0

**TOTAL : 272 817,8**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 01 - Cégeps**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	
				%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	1 286 187,1	1 379 071,3	92 884,2	7,2
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>1 286 187,1</u></u>	<u><u>1 379 071,3</u></u>	<u><u>92 884,2</u></u>	7,2

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	23 541,9
- Équité salariale	7 600,0
- Variation et recomptage de l'effectif étudiant	11 798,9
- Indexation des autres dépenses	1 715,2
- Réinvestissement dans les études collégiales	28 710,0
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts et autres)	19 518,2

**TOTAL :** 92 884,2

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**Élément 02 - Universités**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	2 142 611,7	2 292 174,5	149 562,8	7,0
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>2 142 611,7</u></u>	<u><u>2 292 174,5</u></u>	<u><u>149 562,8</u></u>	7,0

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	25 204,7
- Variation et recomptage de l'effectif étudiant	(6 728,5)
- Indexation des autres dépenses	9 112,7
- Réinvestissement dans les études supérieures	90 000,0
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts et autres)	31 973,9

**TOTAL : 149 562,8**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
 (000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 03 - Enseignement privé au collégial**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	82 750,3	88 139,6	5 389,3	6,5
<b>Total de l'élément 03</b>	<u><u>82 750,3</u></u>	<u><u>88 139,6</u></u>	<u><u>5 389,3</u></u>	6,5

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	942,1
- Variation et recomptage de l'effectif étudiant	1613,1
- Indexation des autres dépenses	212,2
- Réinvestissement dans les études collégiales privées	1200,0
- Autres facteurs de croissance (contribution de l'employeur, vieillissement, annualisation des autres coûts et autres)	1421,9

**TOTAL :** 5 389,3

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 04 - Service de la dette des cégeps**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	202 609,8	202 994,5	384,7	0,2
<b>Total de l'élément 04</b>	<b><u>202 609,8</u></b>	<b><u>202 994,5</u></b>	<b><u>384,7</u></b>	<b>0,2</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépense est la résultante du facteur suivant :

Augmentation résultant de la réévaluation au titre du remboursement de capital, des intérêts, de la contribution aux fonds d'amortissement ainsi que du niveau de l'emprunt	384,7
---	-------

**TOTAL : 384,7**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**Élément 05 - Service de la dette des universités**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	263 808,1	288 341,9	24 533,8	9,3
<b>Total de l'élément 05</b>	<b><u>263 808,1</u></b>	<b><u>288 341,9</u></b>	<b><u>24 533,8</u></b>	<b>9,3</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

( 000 \$)

La variation du budget de dépense est la résultante du facteur suivant :

Augmentation résultant de la réévaluation au titre du remboursement de capital, des intérêts, de la contribution aux fonds d'amortissement ainsi que du niveau de l'emprunt.	24 533,8
--	----------

**TOTAL : 24 533,8**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	5 606,1	5 669,1	63,0	1,1
<b>Total de l'élément 06</b>	<u><u>5 606,1</u></u>	<u><u>5 669,1</u></u>	<u><u>63,0</u></u>	1,1

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

( 000 \$)

La variation du budget de dépense est la résultante du facteur suivant :

- Indexation des autres dépenses	63,0
<b>TOTAL :</b>	<u><u>63,0</u></u>

---

# **PROGRAMME 06**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
**(000 \$)**

**Programme 06 - Développement du loisir et du sport**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
01- Promotion du loisir et de l'action bénévole	36 587,9	36 837,9	250,0	0,7
02- Promotion du sport et de la sécurité et recherche	24 672,4	25 672,4	1 000,0	4,1
<b>Total du programme 06</b>	<u><u>61 260,3</u></u>	<u><u>62 510,3</u></u>	<u><u>1 250,0</u></u>	<b>2,0</b>

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Soutien au développement du loisir 250,0
- Soutien au développement de l'excellence sportive 500,0
- Soutien aux fédérations sportives 500,0

**TOTAL : 1 250,0**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
 (000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport  
 Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	36 587,9	36 837,9	250,0	0,7
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>36 587,9</u></u>	<u><u>36 837,9</u></u>	<u><u>250,0</u></u>	0,7

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Soutien au développement du loisir	250,0
<b>TOTAL :</b>	<u><u>250,0</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**  
(000 \$)

Programme 06 - Développement du loisir et du sport  
Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	24 672,4	25 672,4	1 000,0	4,1
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>24 672,4</u></u>	<u><u>25 672,4</u></u>	<u><u>1 000,0</u></u>	4,1

**EXPLICATIONS DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Soutien au développement de l'excellence sportive	500,0
- Soutien aux fédérations sportives	500,0

**TOTAL :** 1 000,0

---

# **PROGRAMME 07**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2007-2008**

(000 \$)

**Programme 07 - Régimes de retraite**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2006-2007</u>	<u>Budget de dépenses 2007-2008</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Régime de retraite des enseignants	87 572,2	89 896,6	2 324,4	2,7
02- Régime de retraite des employés du gouvernement et organismes	577 097,1	586 346,5	9 249,4	1,6
03- Régime de retraite du personnel d'encadrement	73 072,0	78 868,9	5 796,9	7,9
<b>Total du programme 07</b>	<u><u>737 741,3</u></u>	<u><u>755 112,0</u></u>	<u><u>17 370,7</u></u>	<b>2,4</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Ajustements prévus à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (2005, c.43) et des ententes conclues au niveau de l'équité salariale. 17 370,7

**TOTAL:** 17 370,7